

GUIDE DES ÉLUS

Réussir son premier mandat municipal

Guide pratique
des 100 premiers jours du maire

Sébastien Duval

Directeur général des services et consultant-formateur auprès de collectivités territoriales



territorial éditions

GUIDE DES ÉLUS

Réussir son premier mandat municipal

Guide pratique des 100 premiers jours du maire

Ce guide pratique est l'outil indispensable pour tout nouvel élu souhaitant poser des bases solides dès son entrée en fonction. Conçu pour accompagner les maires et équipes municipales dans leur prise de fonction, cet ouvrage couvre les étapes clés du mandat : de l'installation à la structuration de l'action publique, jusqu'au pilotage et à l'évaluation.

L'ouvrage propose une méthodologie claire, structurée en trois grandes parties : comprendre son rôle et organiser son équipe, déployer ses politiques publiques, puis piloter son mandat dans la durée. Chaque chapitre est jalonné de conseils concrets, de check-lists, de questions clés à se poser et d'exemples adaptés aux réalités du terrain. L'ouvrage s'adresse à tous les profils d'élus, qu'ils soient primo-accédants ou issus d'un renouvellement, dans une commune rurale comme en milieu urbain.

À l'heure où les attentes citoyennes s'intensifient et les responsabilités s'élargissent, ce guide aide les maires à clarifier leurs priorités, à structurer leur gouvernance, et à instaurer une dynamique d'action crédible dès les premiers jours. Un compagnon de route essentiel pour transformer un mandat en véritable projet collectif.



Sébastien DUVAL est DGS. Il a occupé ce poste aussi bien en zone prioritaire (ZUS et ZSP) qu'en ville contrainte par la loi SRU ou actuellement en commune nouvelle. Il a également exercé au sein d'un département et dans le secteur privé. En parallèle il effectue des missions de conseil et formation auprès d'élus, DG et cadres en finance, RH et management pour Territorial et le CNFPT, notamment. Auteur, il publie en 2010 son premier ouvrage associant le management sportif au management territorial. Il a écrit de nombreux articles pour *La Lettre du cadre territorial*, *Techni.Cités*, *Maires de France*. Il a été également adjoint au maire d'un village rural, ajoutant ainsi sa vision d'élus à celle de DGS.

boutique.territorial.fr

ISSN : 1623-8869 – ISBN : 978-2-8186-2331-2

territorial éditions

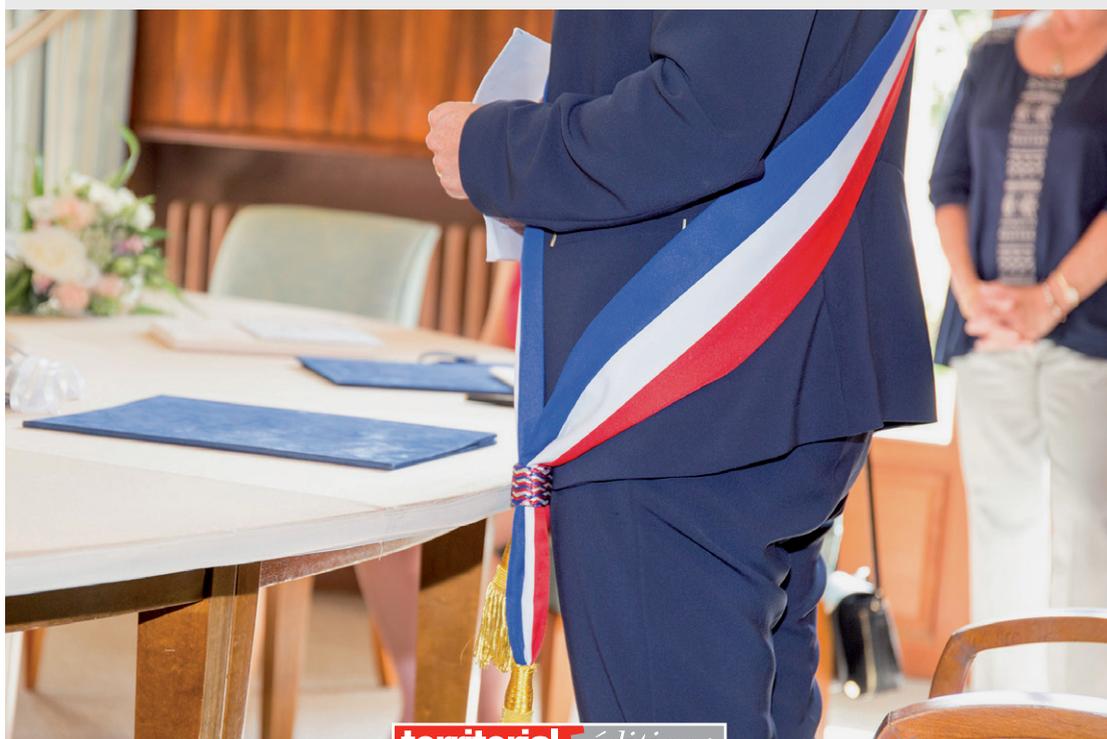
GUIDE DES ÉLUS

Réussir son premier mandat municipal

Guide pratique
des 100 premiers jours du maire

Sébastien Duval

Directeur général des services et consultant-formateur auprès de collectivités territoriales



territorial éditions

CS 70215 - 38501 Voiron Cedex - Tél.: 04 76 65 71 36 - Référence TDE 943A

Retrouvez tous nos ouvrages sur boutique.territorial.fr

**Vous souhaitez
nous contacter
à propos de votre ouvrage ?**

C'est simple !

Il vous suffit d'**envoyer un mail** à :
service-client-editions@territorial.fr
en précisant l'objet de votre demande.

Pour connaître l'ensemble de nos publications,
rendez-vous sur notre boutique en ligne
boutique.territorial.fr

Avertissement de l'éditeur:

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur
de recourir à un professionnel du droit.
Nous sommes vigilants concernant les autorisations
de reproduction et indiquons systématiquement
les sources des schémas, images, tableaux, etc.
Pour toute demande de modification, mise à jour
ou suppression d'un élément au sein de cet ouvrage,
merci de contacter les éditions Territorial.

 <p>DANGER LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE</p>	<p>Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie. CFC 20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70</p>
--	---



© Groupe Moniteur (Territorial Éditions), Gentilly

ISBN: 978-2-8186-2331-2

ISBN version numérique: 978-2-8186-2332-9

Imprimé par Neoprint, à Bourgoin-Jallieu (38) - Juillet 2025
Dépôt légal à parution

Sommaire

Introduction	p.9
--------------------	-----

Partie 1

Prendre ses fonctions : devenir maire et structurer son équipe

Chapitre I

Rôles et responsabilités du maire et de l'équipe municipale	p.13
A - L'organisation territoriale	p.13
1. Les caractéristiques de la commune	p.13
2. Le fonctionnement de la commune	p.14
B - Le rôle du maire : un acteur aux responsabilités multiples	p.15
1. Un double rôle institutionnel	p.15
2. Une autorité politique et sociale	p.16
3. Un <i>leadership</i> à l'épreuve des défis contemporains	p.16
C - Les adjoints et les conseillers : une gouvernance partagée	p.17
1. Les adjoints au maire : des élus aux fonctions opérationnelles	p.17
2. Les conseillers municipaux : une présence démocratique active	p.17
3. Les relations entre adjoints, conseillers et le maire	p.17
D - Les élus d'opposition et les groupes politiques	p.18
1. Les droits des élus d'opposition	p.18
2. Le rôle des groupes politiques	p.19
3. Les défis de la cohabitation politique	p.19
E - Le cabinet	p.20
1. Missions principales du cabinet	p.20
2. Statut et fonctionnement	p.20
3. Les défis du cabinet	p.20
F - Les agents territoriaux	p.21
1. Missions principales des agents	p.21
2. Un statut spécifique	p.21
3. Une position délicate entre politique et administration	p.22
4. Le paradoxe de leur engagement	p.22

Chapitre II

Comprendre son territoire :

analyse du contexte local, partenariats, intercommunalité	p.25
A - L'analyse du contexte local	p.26
1. Exploiter les données locales	p.26
2. Comprendre son territoire	p.26
B - Les partenariats locaux	p.28
1. Le tissu associatif	p.28
2. Le département et la région	p.29
3. L'État	p.30
C - L'intercommunalité	p.31
1. La place dans l'organisation intercommunale	p.31
2. Le projet de territoire	p.32
3. Les compétences transférées	p.33
4. Le schéma de mutualisation	p.34

Chapitre III

Organiser sa prise de fonction

Organiser sa prise de fonction	p.37
A - Assurer la transition	p.37
1. La passation	p.38
2. L'organisation de son temps	p.39
3. Maintenir une activité et se former	p.40
4. Les cumuls de mandat	p.41
B - Structurer l'organisation interne	p.42
1. Organiser son équipe municipale	p.43
2. Organiser les services communaux	p.45
3. Trouver sa place dans les autres instances	p.46
C - Rencontrer les acteurs clés	p.48
1. Les services municipaux	p.48
2. Les partenaires institutionnels	p.49
3. Les habitants et usagers	p.51
4. Les associations locales	p.52
5. Les entreprises du territoire	p.54

Partie 2

Déployer son mandat : structurer l'action municipale

Chapitre I

Élaborer un projet de mandat efficace	p.59
A - De la campagne au mandat	p.59
1. Construire un projet politique réaliste	p.59
2. Définir une feuille de route stratégique	p.60
B - Associer les parties prenantes	p.61
1. Instaurer une concertation citoyenne	p.62
2. Fédérer les associations locales	p.62
3. Mobiliser les acteurs locaux	p.62
C - Définir les priorités du mandat	p.63
1. Démarrer le mandat avec des actions visibles	p.64
2. Ajuster à mi-mandat	p.65
3. Préparer la transition en fin de mandat	p.65

Chapitre II

Structurer les politiques publiques locales	p.69
A - Organiser les services municipaux	p.70
1. Les fonctions régaliennes	p.70
2. Les services à la population	p.71
3. L'aménagement du territoire	p.73
4. Les fonctions ressources	p.74
B - Intégrer les enjeux environnementaux	p.76
1. Piloter la transition écologique	p.76
2. Prendre en compte les spécificités de son territoire	p.77
3. Élaborer un plan d'action durable	p.78
C - Répondre aux défis numériques	p.81
1. Évaluer les besoins numériques	p.81
2. Adapter les infrastructures	p.82
3. Définir une stratégie numérique locale	p.83
D - Répondre aux attentes citoyennes	p.86
1. Développer les services publics	p.86
2. Améliorer les équipements et infrastructures	p.86

Chapitre III

Piloter l'administration municipale	p. 89
A - Définir un projet d'administration	p. 89
1. Rôle et finalité	p. 90
2. Contenu et structuration	p. 90
B - Mettre en place une méthodologie efficace	p. 92
1. Élaboration et structuration	p. 92
2. Coconstruction avec les parties prenantes	p. 93
3. Validation et adoption	p. 94
C - Assurer le pilotage et le suivi	p. 95
1. Le rôle de la direction générale	p. 95
2. L'implication des services	p. 95
3. La coordination avec les élus	p. 96

Partie 3

Piloter et évaluer son mandat

Chapitre I

Manager l'équipe municipale et les services	p. 101
A - Définir une gouvernance efficace	p. 102
1. Articuler légitimités démocratiques et compétences	p. 102
2. Gérer le binôme maire-DGS	p. 102
B - Structurer l'équipe municipale	p. 103
1. Le bureau municipal : piloter l'action communale	p. 103
2. Les commissions <i>ad hoc</i> : approfondir, concerter, préparer	p. 104
C - Organiser les services municipaux	p. 107
1. La direction générale	p. 107
2. L'encadrement territorial	p. 108
3. La gestion des services opérationnels	p. 108

Chapitre II

Suivre et adapter les projets stratégiques	p. 111
A - Définir et piloter les projets	p. 111
1. Identifier les orientations stratégiques	p. 112
2. Élaborer le calendrier	p. 112
3. Ajuster le calendrier	p. 112
B - Mettre en place des outils de suivi et de reporting	p. 114
1. Déployer les lettres de missions	p. 114
2. Structurer les projets de services	p. 114
3. Élaborer des rapports d'activité	p. 115
C - Assurer une communication efficace	p. 116
1. La communication interne	p. 116
2. La communication externe	p. 117
3. La communication institutionnelle	p. 118

Chapitre III

Anticiper la fin de mandat et préparer l'avenir	p.121
A - Piloter les finances locales	p.122
1. Diagnostic financier initial	p.122
2. Programmation budgétaire pluriannuelle	p.123
3. Préparation de la clôture du mandat	p.124
B - Gérer les ressources humaines	p.125
1. Analyser les besoins en ressources humaines	p.125
2. Mobiliser et fidéliser les agents	p.126
3. Anticiper les besoins en compétences	p.127
C - Évaluer l'action municipale	p.128
1. Évaluation des politiques publiques	p.129
2. Bilan du territoire et de la collectivité	p.130
3. Bilan de mi-mandat et de mandat	p.131
D - Préparer un nouveau mandat	p.132
1. La dernière année du mandat	p.132
2. Les outils disponibles et mobilisables	p.133
3. Le rétroplanning électoral	p.134
Conclusion	p.137

Introduction

Les élections municipales représentent un tournant décisif pour la démocratie locale, offrant aux citoyens la possibilité de choisir les responsables qui façonneront l'avenir de leur commune. Ce guide s'adresse aux futurs candidats aux élections municipales de 2026, leur fournissant les outils et les clés de compréhension nécessaires pour aborder ce mandat avec ambition, pragmatisme et réalisme.

En 2020, les élections municipales ont été marquées par un taux de participation historiquement bas, atteignant près de 55 % d'abstention, un record sous la V^e République. Cette crise de l'engagement citoyen témoigne à la fois d'une défiance à l'égard des institutions et d'une forte attente envers les élus pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. À travers les 34 968 communes françaises, près de 30 % des équipes municipales ont été renouvelées, créant une réelle opportunité pour les nouveaux élus d'apporter des solutions innovantes et un *leadership* renouvelé.

Cet ouvrage se veut un guide pratique et opérationnel. Il accompagne les candidats dans leur préparation, depuis l'élaboration de leur projet municipal jusqu'à la mise en œuvre de leur mandat. Structuré en trois parties, il traite successivement de la prise de fonction, du déploiement des politiques publiques et du suivi du mandat. Chaque chapitre propose des conseils concrets, des méthodologies éprouvées et des exemples adaptés à divers contextes locaux.

Que vous soyez un candidat expérimenté ou un nouvel entrant en politique, ce guide vous permettra d'aborder les élections municipales et le mandat qui suivra avec confiance et préparation. Le rôle de maire, bien qu'exigeant, est l'un des plus enrichissants dans la vie publique, car il a un impact direct sur le quotidien des habitants et sur l'avenir du territoire.

Cet ouvrage s'adresse à tous les nouveaux maires, futurs élus ou équipes municipales qui recherchent des repères concrets pour réussir leur prise de fonction et construire un mandat cohérent, efficace et porteur de sens.

Cet ouvrage se divise en trois parties principales, correspondant aux étapes clés du mandat municipal :

- Une première partie accompagne le maire dans ses premiers pas, dès son élection. Vous découvrirez les fondamentaux de la fonction de maire : les responsabilités juridiques, politiques et humaines, ainsi que la posture attendue de l'élu.

Cette partie traite également des relations avec les élus, les agents et les partenaires, et vous guide dans la constitution de votre cabinet, la mise en place d'un binôme de direction ou la création d'une équipe municipale cohérente et efficace.

- Le cœur du mandat réside dans la mise en place des politiques publiques. La seconde partie vous guide dans la définition de votre projet politique et la traduction de votre feuille de route en actions concrètes. Vous apprendrez à structurer l'action publique, à déterminer vos priorités budgétaires et à piloter des projets structurants en lien avec les partenaires institutionnels (intercommunalité, département, région, État). Vous y trouverez aussi des outils pour évaluer l'efficacité des politiques publiques, pour ajuster vos actions en fonction des résultats obtenus, et pour maintenir une dynamique positive au sein de votre équipe municipale.
- Enfin, la dernière partie se concentre sur le suivi de l'action municipale. Vous découvrirez comment évaluer l'impact de vos politiques, ajuster vos projets en fonction des retours, et maintenir une dynamique d'équipe efficace. Nous aborderons également la question de l'héritage du mandat : comment assurer la transmission de la mémoire des actions menées, organiser la fin du mandat et prévoir le prochain en garantissant la continuité des projets. Cette section sera particulièrement utile pour les élus souhaitant préparer leur passage vers un second mandat, en assurant une transition fluide et efficace.

Tout au long de cet ouvrage, des encadrés pratiques vous guideront avec des questions spécifiques à chaque étape du mandat. Ces encadrés, qui se présentent sous forme de questions essentielles à se poser, visent à vous fournir un cadre de réflexion pour mieux structurer vos décisions et actions. Ils sont conçus pour vous aider à faire face aux défis quotidiens du mandat, tout en garantissant la cohérence de vos choix.

Partie 1

Prendre ses fonctions : devenir maire et structurer son équipe

Devenir maire est une expérience transformante, marquée par des attentes importantes de la part des citoyens et des partenaires institutionnels. Cette première partie vise à accompagner les nouveaux élus dans la prise en main de leur mandat et la structuration de leur équipe. Les premiers mois d'un mandat sont cruciaux pour définir une gouvernance efficace, comprendre les spécificités du territoire et bâtir des relations solides avec les différentes parties prenantes.

Cette partie s'articule autour de trois axes principaux : les rôles et responsabilités du maire et de son équipe, la compréhension du territoire à travers l'analyse du contexte local et des partenariats, et enfin la préparation de la prise de fonction par des actions concrètes telles que la passation et les premières rencontres.

En fournissant des outils pratiques et des conseils adaptés, cette partie permet aux élus de poser les bases d'un mandat réussi, ancré dans une vision claire et une organisation structurée.

Rôles et responsabilités du maire et de l'équipe municipale

A - L'organisation territoriale

La commune est la plus petite division administrative dotée d'une personnalité juridique en France, mais son rôle est fondamental dans l'organisation territoriale. Elle constitue l'échelon de proximité par excellence, permettant aux citoyens d'interagir directement avec leurs représentants locaux.

1. Les caractéristiques de la commune

Chaque commune est dirigée par un conseil municipal élu par les citoyens pour un mandat de six ans. À la tête de ce conseil se trouve le maire, qui agit à la fois en tant qu'autorité exécutive locale et en tant que représentant de l'État dans la commune.

Les communes sont chargées d'un large éventail de compétences qui peuvent être classées en plusieurs grandes catégories :

- **compétences obligatoires** : ces compétences incluent l'état civil, la gestion des écoles primaires, l'aménagement urbain et l'entretien des infrastructures communales comme les routes et les bâtiments publics ;
- **compétences optionnelles** : certaines communes choisissent d'intervenir dans des domaines comme la culture, le sport ou encore le tourisme, en fonction de leurs moyens financiers et de leurs priorités locales ;
- **compétences transférées** : dans le cadre de l'intercommunalité, certaines compétences sont transférées à une structure intercommunale, comme la gestion des déchets ou le développement économique.

2. Le fonctionnement de la commune

Le bon fonctionnement d'une commune repose sur une organisation articulée autour d'acteurs clés et sur une adaptation constante aux enjeux contemporains. On peut distinguer deux volets complémentaires : d'une part, les acteurs institutionnels qui assurent le pilotage quotidien de la collectivité et, d'autre part, les enjeux d'organisation qui façonnent son évolution.

a) Les acteurs du fonctionnement communal

> Le conseil municipal

Véritable pilier de la gouvernance locale, le conseil municipal délibère sur les projets qui façonnent la vie collective, adopte les budgets nécessaires et contrôle l'action du maire. Il constitue le cadre démocratique où s'élaborent les grandes orientations de la commune.

> Le maire

Figure centrale de la commune, le maire est chargé d'exécuter les décisions du conseil municipal. Il administre les affaires courantes, représente la commune dans tous les actes de la vie civile et incarne l'autorité municipale au quotidien.

> Les adjoints au maire

Choisis pour leur compétence et leur engagement, les adjoints épaulent le maire dans ses missions. Ils sont souvent chargés de secteurs spécifiques comme l'urbanisme, les finances ou la culture, ce qui leur confère un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques publiques.

> Les agents municipaux

Indispensables rouages de cette mécanique collective, les agents municipaux traduisent en actes concrets les décisions des élus. Par leur action quotidienne, ils contribuent à la vitalité du service public local et au rayonnement de la commune.

b) Les enjeux contemporains de l'organisation communale

> Une diversité de contextes territoriaux

L'organisation d'une commune doit tenir compte de la grande diversité des territoires. Les besoins d'une petite commune rurale ne sont pas ceux d'une agglomération urbaine : chaque contexte appelle des réponses adaptées, tant sur le plan des moyens que des priorités d'action.

> La coopération intercommunale

Face à des compétences de plus en plus complexes et à des ressources parfois limitées, la coopération entre communes s'impose comme une réponse stratégique. Elle permet de mutualiser les moyens, de partager les expertises et de favoriser un développement cohérent du territoire.

> Des attentes citoyennes en constante évolution

Les habitants attendent des services publics de qualité, une gestion rigoureuse et des politiques à l'écoute de leurs besoins. Cette exigence accrue invite les communes à innover dans leurs pratiques et à renforcer la transparence et la proximité de leur action.

À se poser en début de mandat : Se repérer dans l'organisation territoriale

Bien comprendre le millefeuille administratif est un prérequis pour décider, dialoguer et orienter son action.

- Qui fait quoi entre la commune, l'intercommunalité, le département, la région, l'État ?
- Sur quels sujets ma commune reste-t-elle compétente ?
- Quels sont les interlocuteurs clés dans chaque structure ?
- Quelles collaborations existantes gagneraient à être renforcées ?



Astuce

Dresser une fiche pratique par échelon territorial avec les compétences, projets partagés et personnes-ressources.



En résumé

L'organisation communale doit sans cesse trouver un équilibre entre proximité et efficacité, ancrage local et ouverture intercommunale, continuité institutionnelle et adaptation aux mutations sociétales. C'est dans cette tension dynamique que se construit l'avenir des collectivités locales.

B - Le rôle du maire : un acteur aux responsabilités multiples

Le maire occupe une position singulière au sein de la commune. À la croisée des chemins entre démocratie locale et État, il cumule des fonctions politiques, administratives et symboliques qui en font un acteur clé de la gouvernance territoriale.

1. Un double rôle institutionnel

Le maire agit à la fois comme chef de l'exécutif municipal et représentant de l'État dans la commune, assumant ainsi un statut hybride.

Chef de l'exécutif local, il dirige l'administration communale, met en œuvre les décisions du conseil municipal, gère les affaires courantes, les services et les biens de la commune. Il veille également à la préparation des délibérations en orientant les choix stratégiques.

Représentant de l'État, il exerce des missions de nature régaliennes : officier d'état civil (enregistrement des actes de naissance, mariages, décès), officier de police administrative (prévention des troubles à l'ordre public) et exécutant des lois et règlements nationaux sur le territoire communal.

2. Une autorité politique et sociale

L'autorité du maire repose sur deux légitimités :

- démocratique, puisqu'il est élu au suffrage universel par les citoyens de la commune ;
- institutionnelle, en tant que relais de l'État sur le territoire.

Cette double légitimité renforce son poids dans l'arène locale, mais lui impose aussi de répondre à des attentes croissantes, dans un environnement de plus en plus complexe.

3. Un *leadership* à l'épreuve des défis contemporains

Le maire exerce ses responsabilités dans un contexte marqué par :

- la montée en puissance de la technicité des politiques publiques et la diversification des compétences locales ;
- la nécessité de travailler en partenariat, notamment avec les intercommunalités, les autres niveaux de collectivités et l'administration déconcentrée ;
- la proximité avec les habitants, qui fait du maire le premier interlocuteur des citoyens et un acteur de la médiation au quotidien.

Il doit donc conjuguer vision stratégique, capacité à fédérer une équipe municipale et sens du terrain pour faire vivre le projet communal.

À se poser en début de mandat : Endosser le rôle de maire

Être maire, c'est un triple rôle : pilote politique, chef d'équipe et représentant de l'État. Il faut apprendre à les conjuguer.

- Quels sont mes pouvoirs propres et mes obligations légales ?
- Comment incarner mon mandat au quotidien ?
- Quels outils juridiques, de ressources humaines et financiers sont à ma disposition ?
- Comment rester disponible sans s'épuiser ?



Astuce

Élaborer une feuille de route personnelle pour clarifier ses priorités et poser un cadre de travail dès le départ.

C - Les adjoints et les conseillers : une gouvernance partagée

Autour du maire, les **adjoints** et les **conseillers municipaux** forment une équipe essentielle à la mise en œuvre des politiques publiques locales. Leur collaboration assure une gestion efficace et démocratique des affaires communales, reflétant la diversité des voix et des compétences au sein du conseil municipal.

1. Les adjoints au maire : des élus aux fonctions opérationnelles

Les adjoints sont des élus municipaux désignés par le maire parmi les membres du conseil municipal. Ils ont pour mission de l'assister dans ses fonctions en prenant en charge des domaines spécifiques tels que, entre autres :

- **l'urbanisme**, avec le suivi des projets d'aménagement et la gestion des autorisations d'urbanisme ;
- **les finances**, pour l'élaboration et le suivi du budget communal, la recherche de financements ;
- **la culture**, pour organiser des événements culturels, soutenir les associations locales ;
- **les affaires sociales**, afin d'aider les populations vulnérables, gérer les services sociaux.

Chaque adjoint reçoit une délégation de compétences formalisée par arrêté municipal, lui permettant de prendre des décisions dans son domaine tout en restant sous la supervision du maire.

2. Les conseillers municipaux : une présence démocratique active

Les conseillers municipaux participent pleinement à la vie démocratique locale :

- par leur **engagement dans les commissions** thématiques, où se préparent les décisions ;
- par leur rôle de **porte-voix des habitants**, qu'ils informent et dont ils recueillent les préoccupations ;
- par leur participation au **vote des décisions** au sein du conseil municipal.

Ils exercent aussi une **fonction de contrôle**, veillant à la bonne exécution des politiques engagées.

3. Les relations entre adjoints, conseillers et le maire

La qualité de la gouvernance locale repose sur la cohésion de l'équipe municipale. Le maire en est le chef d'orchestre, mais le bon fonctionnement dépend :

- d'une **répartition claire des responsabilités** avec une définition précise des délégations et rôles de chacun ;
- d'une **communication fluide et régulière** entre les élus ; et
- d'un **respect mutuel**, garant de l'efficacité collective.

Cette dynamique d'équipe est d'autant plus précieuse qu'elle permet d'associer des compétences variées, souvent issues d'horizons professionnels ou associatifs divers.

À se poser en début de mandat : Structurer son équipe politique

Le bon fonctionnement d'une municipalité repose d'abord sur une équipe soudée, lisible et mobilisée.

- De combien d'adjoints ai-je besoin et pour quelles délégations ?
- Comment éviter les doublons, flous ou rivalités dans l'attribution des rôles ?
- Quel mode de coordination mettre en place ?
- Comment impliquer les conseillers, y compris ceux sans délégation ?



Astuce

Animer un séminaire d'équipe de début de mandat pour construire collectivement les rôles et le fonctionnement.

D - Les élus d'opposition et les groupes politiques

Les **élus d'opposition** et les **groupes politiques** jouent un rôle essentiel dans l'équilibre démocratique du conseil municipal. Les élus d'opposition, représentant les voix minoritaires, assurent un contrôle des décisions de la majorité et proposent des alternatives constructives, garantissant ainsi un débat pluraliste. Les groupes politiques, quant à eux, structurent cette expression en regroupant les élus autour d'affinités idéologiques communes, facilitant la coordination et la lisibilité des prises de position. Leur présence contribue à garantir un fonctionnement pluraliste et transparent du conseil municipal.

1. Les droits des élus d'opposition

La loi encadre et protège le rôle des élus d'opposition afin qu'ils puissent exercer leurs missions dans de bonnes conditions. Parmi les droits reconnus :

- **le droit à l'information** : les élus doivent être informés des projets en cours et pouvoir consulter les documents utiles à l'exercice de leur mandat ;
- **le droit à la parole** : ils disposent d'un temps d'intervention lors des séances du conseil municipal pour faire valoir leur point de vue ;
- **le droit de siéger en commission** : la participation aux commissions municipales permet aux élus d'opposition de contribuer à la préparation des décisions et de suivre les dossiers dans la durée.